

De quel verbe *caler* s'agit-il ?

Suzelle Blais

Numéro 166, été 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67281ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, S. (2012). De quel verbe *caler* s'agit-il ? *Québec français*, (166), 85–87.



De quel verbe *caler* s'agit-il ?

PAR SUZELLE BLAIS*

Le verbe *caler* fait l'objet de trois entrées distinctes dans *Le Petit Robert*. C'est du premier, celui qui est relatif au domaine maritime, que découlent les sens principaux de *caler* en français québécois. Quant à l'homographe *caler* qui signifie « devenir chauve », nous verrons qu'il s'agit d'un mot d'origine dialectale qui se rattache à une autre famille. Le verbe qui nous intéresse ici est attesté depuis le XII^e siècle ; il relève, dès son apparition, de la langue nautique. Emprunté à l'ancien provençal *calar* au sens d'« abaisser », il signifie d'abord « baisser, faire descendre » en parlant d'un mât, d'une voile. Au XIII^e siècle, avec la même idée de « descendre », il est usité en parlant d'un bateau qui coule ; cet emploi est aujourd'hui sorti d'usage en français général. Ce sens a donné, au début du XVII^e siècle, le syntagme *caler à fond* « couler à fond », aujourd'hui disparu.

En français général, depuis Aubin (1736), toujours au sujet d'un navire, il ne signifie plus « sombrer, couler », mais prend le sens de « s'enfoncer dans l'eau », signification qui est encore usuelle, et à ce titre figure dans les dictionnaires français. Un exemple cité dans le *Dictionnaire national* de Bescherelle, de 1858, illustre cette acception du mot : « Un vaisseau, quand il est trop chargé, peut caler

si bas, que sa batterie d'entre deux ponts est noyée ». En français québécois, le verbe *caler* s'est enrichi de nombreux emplois qui contiennent la notion de « descendre, abaisser ». Ce verbe, emprunté comme beaucoup d'autres au langage maritime, fait depuis longtemps partie de la langue familière au Québec. Cependant, il ne faudrait pas croire que les extensions sémantiques que connaissent ces emprunts constituent dans leur ensemble des innovations québécoises. Comme l'écrit Marcel Juneau : « Il apparaît donc avec évidence que, dans de très nombreux cas, l'emploi d'un terme maritime dans un sens plus large n'est pas une innovation québécoise, mais existait déjà dans les parlers des régions françaises qui ont plus tard fourni des contingents importants de colons à la Nouvelle-France¹ ».

Les enfants ont jamais su nager, et ceux-là ont calé dru

Caler employé intransitivement au sens de « sombrer, couler à pic » (d'un navire), aujourd'hui sorti d'usage en français de référence, est encore usité en français québécois en parlant notamment d'un canot, d'une embarcation ; par extension, il s'applique également à une personne, à un animal. Philippe Aubert de Gaspé écrit en 1863 :

« Le premier mouvement d'une personne qui tombe à l'eau par accident est, aussitôt qu'elle revient à la surface, de se renvoyer la tête en arrière pour respirer, ce qui la fait caler infailliblement² ». Voici, avec la même acception, une citation tirée de *Moi, Pierre Huneau* d'Yves Thériault : « Ils s'en sont allés en p'tit doris, pêcher du poisson de rive entre les battures de roche. Le temps regardait calme, mais le vent a pris vite, la lame a battu l'embarcation sus une basalte, avec un fond de vingt à trente pieds. Les enfants ont jamais su nager, et ceux-là ont calé dru³ ». Cet emploi est ancien dans les français d'Amérique. En effet, daté du milieu du XVIII^e siècle, le *Journal* d'un officier français, originaire de Bourgogne, en poste en Louisiane, fournit un exemple de *caler* qui, dans le cas présent, est employé transitivement et s'applique à un animal ; la graphie est quelque peu déroutante, les éditeurs ayant choisi d'intervenir le moins possible sur le texte : « A l'instant, le Sauvage l'amene [le crocodile] a terre, non sans peine, car ils se trouvent de ses animaux de la longueur de 20 a 25 pied et gros a proportion et d'une force incompréhensible, puisqu'ils entrent un bœuf et le font caller sans peine⁴ ». *Caler* au sens de « couler, enfoncer, couler à fond » en parlant d'une personne, a été relevé dans les

parlers saintongais⁵. Il est encore vivant au sens de « couler à pic » en Louisiane, comme l'atteste cet exemple : *le bateau a calé dans le bayou*⁶.

En outre, par extension du sens moderne de « s'enfoncer dans l'eau » (d'un navire), en français général, le verbe *caler* est usité dans la langue familière, en français québécois, à propos d'une personne et signifie « s'enfoncer dans un liquide, dans qqch. de mou, de meuble ». C'est le verbe le plus usité pour décrire l'action de s'enfoncer dans l'eau, de se déplacer difficilement dans la neige, le sable, la boue, la terre, etc. Il est attesté dès 1676 au sens d'« enfoncer (dans le marécage) » : « [...] Claude Chaillou [...] qui nous a dit [...] qu'entendant crier [...] il s'approcha et vit le dit Chavigny estendu de son long sur le dos et la fesse en haut et *qualers*⁷ ». Voici, d'Arlette Cousture, une citation tirée de son roman *Ces enfants d'ailleurs* : « La neige attaqua violemment sa figure et son col romain et il s'en voulait de n'avoir pas apporté de foulard ni des gants mieux fourrés. Il revint sur ses pas, calant dans la neige jusqu'aux mollets⁸ ». Dans *Myriam première*, Francine Noël écrit : « Tu sais, le Nicaragua, c'est pas comme on l'imagine. Ils ont des volcans mais les terres sont basses, souvent marécageuses. La forêt est tellement verte qu'on a peur d'y caler⁹ ». Enfin, un informateur raconte : « Des fois on s'en allait dans les granges, pis y avait des tasserries de foin ou de paille. Pis là on pouvait sauter de même, là y avait pas de danger de se faire mal, on calait¹⁰ ». Autrefois, les voies de communication causaient bien des soucis au printemps ; on parlait alors de chevaux et de voitures qui s'enfonçaient dans la neige et la boue, comme l'atteste cette citation de 1923 : « Les chemins sont impassable [*sic*] les voitures callent [*sic*] jusqu'au moyeux c'est épouvantable de voir le chemin¹¹ ». Le *Glossaire du parler français au Canada* donne également l'expression « *ça cale* : c'est mouvant, les pieds enfoncent ».

Enfin, parmi les commentateurs de la langue, Thomas Maguire sera le premier, en 1841, dans son *Manuel des difficultés*, à critiquer cet usage : « Caler, terme de marine, est employé improprement par le peuple pour signifier enfoncer dans la boue, dans l'eau, couler à fond ». En 1880, Oscar Dunn, dans son *Glossaire franco-canadien*, le relève avec

ce commentaire : « Un vaisseau *cale* dans l'eau, un homme *enfonce* dans la neige, la boue etc. ». Relevé lors d'enquêtes récentes sur les parlers du Centre-Ouest de la France avec cet exemple : « *On cale dans ce sable*¹² ». En outre, comme ce qui se dit dans les autres variétés de français est des plus enrichissant, ajoutons qu'en Suisse romande on ne dit pas *caler dans la neige*, mais *brasser la neige*, soit « marcher péniblement dans la haute neige, en s'y enfonçant ; se frayer un passage dans la neige vierge¹³ ».

Après l'époque des flaques d'eau, la neige s'évanouit et la glace « cale »

Caler est le verbe généralement utilisé pour décrire l'action de la glace qui s'enfonce dans l'eau lors du dégel des rivières et des lacs au printemps. Anne Hébert écrit dans *Le premier jardin* : « L'hiver 1759, après avoir gagné la bataille de Sainte-Foy, on s'est arrangé avec l'occupant anglais durant de longs mois, dans l'espoir de voir arriver, au printemps, des vaisseaux français [...]. Le craquement des glaces qui éclatent et calent, le croassement de la première corneille, après l'hiver sans oiseaux, n'ont jamais été désirés avec plus de fièvre¹⁴ ». Jacques Rousseau dépeint ainsi l'arrivée du printemps au poste de Mistassini : « La saison avance, le soleil se réchauffe. Après l'époque des flaques d'eau, la neige s'évanouit et la glace « cale ». Et le canot reprend le fil de l'eau pour gagner le poste¹⁵ ». Le géographe Pierre Deffontaines observe et explique ce phénomène : « À la fin de l'hiver, les rivières sont des points de mire, on les surveille pour savoir quand la glace va *caler*, c'est-à-dire quand elle se décolle des bords pour s'enfoncer (tomber à fond de cale)¹⁶ ». D'autre part, dans l'usage populaire, la façon de rendre cette réalité s'exprime différemment. En effet, les habitués des lacs, les pêcheurs notamment, utilisent, par métonymie, prenant le contenant pour le contenu, l'expression courante : *le lac cale*. « C'est le printemps ! Bientôt, les lacs « caleront » et la pêche sera de nouveau autorisée : préparez-vous » (*Le Soleil*, 26 mars 1980, p. C-2). Cet emploi est connu partout au Québec.

En parlant d'un objet qui tombe au fond d'un liquide, citons cet autre exemple fourni par une informatrice : « Mon père était pas mal bon pour saler le lard. Y venait rosé.

Y mettait sa saumure, y l'essayait avec une patate. Y mettait une patate dans sa saumure. Si ça flottait, ça voulait dire qu'a était assez forte. Si la patate calait, là y la mettait plus forte¹⁷ ».

En construction transitive, avec encore la notion de « descendre », *caler* signifie « boire rapidement, d'un trait, le contenu d'une bouteille, d'un verre » : *caler* une bière, un verre d'alcool. En français général, l'idée est rendue par *descendre son verre d'un trait ; faire cul sec*. « Plusieurs jeunes de son âge auraient plutôt pris la direction du premier bar pour « caler » une couple de bières ou pour bambocher un peu » (*Le Soleil*, 9 avril 1977, p. C-3). Le journaliste Richard Martineau écrit : « Le Québec ressemble à un homme d'affaires fortuné qui repense à son enfance en calant une bouteille de scotch, un soir de déprime » (*Le Journal de Québec*, 17 mars 2008, p. 6). En plus du Québec, cet emploi est en usage dans d'autres variétés de français. Il est connu en Acadie¹⁸ et en Louisiane : *caler un petit filet ; se caler un verre d'eau*¹⁹. Robert Chaudenson l'a relevé également à la Réunion : « Il cale son coup de sec : il avale d'un trait son verre de rhum²⁰ » ; attesté également à Saint-Pierre et Miquelon en emploi intransitif : « Boire beaucoup : *il cale dur, il cale beaucoup*²¹ ». Le *Glossaire du parler français au Canada* consigne : *caler un repas, caler un coup, caler une bouteille*. Bien que la documentation ne permette pas de dater ce sens en français québécois, les attestations relevées dans les autres variétés de français sont probablement l'indice qu'il s'agit d'un sens de *caler* qui fut plus répandu anciennement.

T'essaies toujours de me caler

On s'éloigne ici du domaine maritime, alors que *caler* se modèle sur *enfoncer*, lui empruntant son sémantisme. Au sens concret d'« enfoncer une coiffure sur sa tête », Nadine Bismuth écrit : « Quand j'ai vu M. Séguin étendu raide dans son cercueil, c'est au bon Dieu que j'ai pensé en premier. Mais ça n'a pas duré longtemps. J'étais trop préoccupée à remonter mes verres fumés sur mon nez et à caler mon béret bleu le plus bas possible sur mes oreilles²² ». Cette acception, qui figure dans le *Glossaire du parler français au Canada*, est encore connue partout au Québec.

Au figuré, attesté depuis le XIX^e siècle, il signifie dans la citation suivante « rabaisser, dénigrer, enfoncer qqn » ; dans *Les Plouffe*, Roger Lemelin écrit : « Le pasteur répondait poliment à Théophile. — Vous êtes donc bedeau ? [...] — Pardon, je suis typographe à *L'Action Chrétienne*. — Lui, bedeau, Monsieur le Pasteur ! fit Joséphine en pouffant de rire. Il ne plie même pas ses culottes avant de se coucher. Ça laisse tout à la traîne. [...] — C'est ça, fais ta fine devant la visite. T'essaies toujours de me caler²³ ». En français général, on emploierait le verbe *enfoncer* au sens de « dénigrer, ravalier (qqn) auprès d'autrui » : *Il cherchait à l'enfoncer (Le Petit Robert 2009)*.

À la forme pronominale *se caler* « se mettre en mauvaise posture, se nuire ». Ainsi André Major écrit-il dans *Une soirée en octobre* : « Antoine — C'que j'veux dire, c'est que j'avais pas fait le rapport entre le député Poirier et le propriétaire de l'hôtel. Ben — Heye, ça c'est fort ! Jérôme — T'es en train de t'caler, l'jeune. Tu devrais faire attention à c'que tu dis²⁴ ». Ce sens figure également dans le *Glossaire du parler français au Canada*.



J'avais un de mes frères qui a perdu ses cheveux jeune ; on disait qu'il était calé

Le verbe *caler*, qui appartient au domaine maritime, a un homographe en français québécois qui signifie « devenir chauve » ; le participe passé adjectif *calé* « qui n'a plus ou presque plus de cheveux » est également courant. Distincts du point de vue sémantique, les deux verbes le sont tout autant étymologiquement. En effet, alors que le premier est emprunté à l'ancien provençal *calar*, c'est du francique **skala* au sens d'« écaille, coquille » qu'est issu le deuxième. Ce dernier est attesté, dans son emploi participial, dès 1746, au Détroit, chez

le père Potier : « Le Pere La Pierre est calé : chauve²⁵ ». Cette région de l'Ontario connaît encore ce sens de *caler*²⁶. En français québécois, il s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui dans le langage familier. En voici un exemple fourni par une informatrice : « C'est comme moi, là, j'cale ; pis sur la tête aussi, ici, là, c'est tout calé. J'avais un de mes frères qui a perdu ses cheveux jeune ; on disait qu'il était calé²⁷ ». Dans son *Dictionnaire des canadianismes*, Gaston Dulong précise que *caler* « devenir chauve » est connu partout au Québec. En outre, dans *Les parlers français de Charlevoix [...]*, Thomas Lavoie a relevé la forme *calé* à plusieurs points d'enquête. Ce trait particulier qui caractérise de nombreuses personnes a donné lieu à un synonyme, soit *plumé*, prononcé *pleumé*, ainsi qu'à des comparaisons comportant le mot *tête* comme, entre autres, *avoir la tête comme une fesse, comme un genou, comme une patinoire (à poux)*²⁸.

D'origine dialectale, cet emploi est un héritage des parlers du Centre-Ouest de la France, ce que confirment notamment les glossaires poitevins et saintongeais qui l'ont relevé. Son ancienneté – il date de Potier 1746 – fournit la preuve qu'il fut introduit en Nouvelle-France par les colons venus de cette région de la France. Ne faisant pas partie du français général, *caler* « devenir chauve » n'a jamais figuré dans les dictionnaires français. □

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 Marcel Juneau, *Revue de linguistique romane*, [Paris], Société de linguistique romane, 1973, tome 37, p. 482.
- 2 Philippe Aubert de Gaspé, *Les anciens Canadiens*, édition critique par Aurélien Boivin, Montréal, Bibliothèque du Nouveau Monde, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 431. (1^{re} édition : Québec, Desbarats et Derbishire, 1863).
- 3 Yves Thériault, *Moi, Pierre Huneau*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Itée, 1976, p. 64.
- 4 *Journal de Vaugine de Nuisement (ca 1765). Un témoignage sur la Louisiane du XVIII^e siècle*, édition critique par Steve Canac-Marquis et Pierre Rézeau, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 22.
- 5 Georges Musset et al., *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, 1929-1948, 5 vol.
- 6 *Dictionary of Louisiana French : as spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010.
- 7 Micheline Massicotte, *Le parler rural de l'Île-aux-Grues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 89.
- 8 Arlette Cousture, *Ces enfants d'ailleurs*, Montréal, Libre Expression, 1992, t. I, p. 299.
- 9 Francine Noël, *Myriam première*, Montréal, VLB éditeur, 1987, p. 519.
- 10 Informations recueillies lors d'enquêtes linguistiques que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 11 Jeanne L'Archevêque-Duguay, *Lettres d'une paysanne à son fils*, [Montréal], Leméac, 1977. Lettre du 8 décembre 1923, p. 205.
- 12 Ulysse Dubois et al., *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Saint Jean d'Angely (Les Granges), Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest, 1992-1994.
- 13 *Dictionnaire suisse romand*, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Éditions Zoé, 1997.
- 14 Anne Hébert, *Le premier jardin*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 93.
- 15 Jacques Rousseau, *Les premiers Canadiens*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1960, p. 32.
- 16 Pierre Deffontaines, *L'homme et l'hiver au Canada*, Paris, Gallimard, 1957, p. 39. (Collection « Géographie humaine »).
- 17 Voir note 10.
- 18 Yves Cormier, *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides, 1999.
- 19 Voir note 6.
- 20 Robert Chaudenson, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Librairie H. Champion, 1974, t. II, p. 717.
- 21 Patrice Brasseur et Jean-Paul Chauveau, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre-et-Miquelon*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1990.
- 22 Nadine Bismuth, *Les gens fidèles ne font pas les nouvelles*, Montréal, Boréal, 1999, p. 11.
- 23 Roger Lemelin, *Les Plouffe*, Québec, Belisre éditeur, 1948, p. 29-30.
- 24 André Major, *Une soirée en octobre*, [Montréal], Leméac, 1975, p. 62.
- 25 Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête*. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s. j., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 90, (n° 147a06). (Collection « Amérique française » n°2).
- 26 Marcel Bénéteau et Peter W. Halford, *Mots choisis. Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008.
- 27 Voir note 10.
- 28 Thomas Lavoie, Gaston Bergeron et Michelle Côté, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Québec*, Les Publications du Québec, 1985, t. IV, Q. 2319.